



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
VAUCLUSE

Date de la convocation :
13 mars 2025

Nombre de membres en exercice	Présents	Votants
24	17	19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE SAULT

Séance du 19 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mars à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Sault, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de Sault, sous la présidence de Monsieur Claude LABRO, Président.

Étaient présents : Michel ARCHANGE, Agnès AUBERT, Henri BONNEFOY, Sébastien BRUN, Serge CAPDEGELLE, Mireille DELMAS-BELLON, Cyril FALQUES, Jean-Stéphane FRANCESCHI, Michelle FRANCOIS, Claude LABRO, Jean-Noël LEUCK, Pierre LOUIS, Magali MALAVARD (suppléante), Marcel MILLOT (suppléant), Frédéric PASTEL, Elisabeth SIGNORET, Gérard UGHETTO

Étaient absents excusés : Corinne BOUYSSOU remplacée par sa suppléante Magali MALAVARD, Maurice FORNO, Jean-Pierre RANCHON remplacé par son suppléant Marcel MILLOT, Martine SALVAGNO,

Étaient absents non excusés : Estelle FAGOT, Alain GABERT, Renaud GABERT, Angélique PASCAL, Éric POPEE

Pouvoirs : Maurice FORNO à Michel ARCHANGE
Martine SALVAGNO à Claude LABRO

Secrétaire de séance : Magali MALAVARD

OBJET : VALIDATION D'UN EMPRUNT DE 400 000 € AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

Monsieur le Président explique à l'assemblée délibérante que le Siaepa de la région de Sault lance en 2025 deux gros projets de travaux à savoir le renouvellement de canalisations sur son réseau d'eau potable d'une part et la réalisation de ses schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement collectif d'autre part. Il précise que ces travaux nécessitent de contracter un emprunt pour un montant de 400 000,00 €.

Vu les propositions des trois organismes bancaires consultés : la Banque des Territoires, le Crédit Agricole et la Société Générale,

Vu l'offre de prêt de la Banque des Territoires et après avis de la commission Finances du 17 mars 2025,

Malgré la délibération N°2023-04 par laquelle pouvoir lui a été donné de contracter des emprunts destinés au financement des travaux prévus par le budget, il invite les membres de l'assemblée à suivre l'avis de la commission Finances,

LE COMITE SYNDICAL,

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE CONTRACTER** auprès de la Banque des Territoires un prêt à taux fixe d'un montant de 400 000,00 € destiné à financer les travaux du SIAEPA de la Région de Sault présentant les caractéristiques suivantes :

Montant : **400 000,00 €**

Durée : **25 ans**

Taux d'intérêt : **2,8 %**

Frais de dossier : **0,06 % du montant emprunté**

Mode d'amortissement : **constant**

Périodicité des échéances : **trimestrielle**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer cette offre, qui deviendra de ce fait contrat, ainsi que tout avenant à venir y afférent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Claude LABRO

Le secrétaire de séance,
Magali MALAVARD

